

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1387

présenté par
Mme Fabre

ARTICLE 7

À la seconde phrase de l'alinéa 9, substituer aux mots :

« grâce, notamment, »

les mots :

« , notamment grâce ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel